



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1256

Texte de la question

EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Pichot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Sylvie Pichot. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, les chiffres du chômage, pour le mois de septembre, ont été annoncés la semaine dernière. En raison, notamment, de la perturbation de ces chiffres par la défaillance de la relance des chômeurs au mois d'août, l'analyse de la trajectoire des demandeurs d'emploi doit se faire, n'en déplaise à certains, sur la durée.

M. Philippe Meunier. La durée, c'est bien le problème !

Mme Sylvie Pichot. Ainsi, si l'on y regarde de plus près, la tendance au ralentissement du chômage, observée depuis plusieurs mois, se confirme. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Olivier Audibert Troin. Tout va bien !

Mme Sylvie Pichot. En Mayenne, mon département, comme dans notre pays, l'inversion de la courbe du chômage des jeunes est une réalité. En France, alors que leur nombre a progressé en moyenne de 1,1 % par mois entre janvier et avril, il a reculé de 0,5 % par mois de mai à septembre.

M. Lionel Tardy. Et en valeur absolue ?

Mme Sylvie Pichot. Avec les mesures fortes en direction des entreprises...

M. Bernard Deflesselles. Tout va bien !

Mme Sylvie Pichot. ...comme le crédit d'impôt compétitivité emploi, qui équivaut à une baisse des charges pour les entreprises, ou la mobilisation de la formation professionnelle, en partenariat avec les régions notamment, nous sommes tous mobilisés pour faire reculer le chômage. L'emploi est notre première préoccupation, la préoccupation majeure du Gouvernement.

M. Lionel Tardy. Ah bon ? Je croyais que c'était Leonarda.

Mme Sylvie Pichot. Monsieur le ministre, vous pouvez compter sur nous, sur les parlementaires, sur les élus locaux, sur leur engagement sur le terrain, au plus près de toutes celles et ceux qui vivent au quotidien la réalité du chômage ; et nous savons pouvoir compter sur vous pour résorber les difficultés que rencontrent aujourd'hui nombre de nos concitoyens. Pouvez-vous, monsieur le ministre, faire le point sur les mesures phare en direction

de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Philippe Meunier. Qui est-ce ?

M. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, madame la députée, quel que soit notre engagement politique, je crois que nous pourrions nous mettre d'accord au moins sur un point : au-delà de toutes les polémiques, de toutes les perturbations, de toutes les déclarations...

M. Philippe Cochet. Tout va bien ! (*Sourires sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Sapin, ministre. ...la priorité des Français, c'est la lutte contre le chômage...

M. Lionel Tardy et plusieurs députés du groupe UMP . Bravo !

Mme Laure de La Raudière. Cela fonctionne !

M. Michel Sapin, ministre. Il y a quelques années, on comptait 80 000 chômeurs de plus par mois ; au début de cette année, on comptait – ce qui est beaucoup trop – 30 000 chômeurs de plus par mois ; au début de cet été, on comptait – ce qui est trop – 15 000 chômeurs de plus par mois ; maintenant, on compte – ce qui est encore trop – 5 000 chômeurs de plus par mois.

M. Philippe Meunier. Pinocchio !

M. Michel Sapin, ministre . On voit bien dans quelle direction nous allons. Ce n'est pas suffisant, et ce n'est pas encore ce que nous voulons. Nous, nous voulons faire reculer le chômage, le faire diminuer : c'est ce qu'on appelle l'inversion de la courbe. Mais avant de l'inverser, il faut d'abord ralentir cette courbe : c'est ce que nous sommes en train d'obtenir aujourd'hui. Voilà le cœur de notre bataille, le cœur de notre projet, le cœur de votre mobilisation, qui devrait être le cœur de la mobilisation de tous les députés dans cet hémicycle.

M. Philippe Meunier. Arrêtez les frais !

M. Michel Sapin, ministre. Il y a des outils pour cela, à commencer par le soutien à l'activité économique. Cela passe d'abord par là, par l'embauche dans les entreprises, et c'est à cela que doit servir, en particulier, le contrat de génération.

M. Lionel Tardy. Magnifique.

M. Michel Sapin, ministre. Il y a aussi les outils que vous avez votés ici, parfois largement, comme les emplois d'avenir. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe UMP.*) Oui, les emplois d'avenir sont une réussite...

M. Lionel Tardy. À quel prix ?

M. Michel Sapin, ministre. ... puisque plus de 75 000 contrats ont été signés !

M. Philippe Meunier. Pour combien de chômeurs ?

M. Michel Sapin, ministre . Ce sont 75 000 solutions, pour des jeunes qui n'en avaient plus aucune ; 75 000 possibilités pour des familles qui étaient acculées et qui retrouvent aujourd'hui une capacité d'action. Voilà comment nous agissons, voilà où nous voulons aller.

Oui, d'ici la fin de cette année, le chômage reculera, et c'est cela qui redonnera confiance aux Français et à la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et quelques bancs des groupes écologiste et RRDP.*)

M. Sylvain Berrios. C'est du bla-bla !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Pichot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1256

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2013](#)